

## CONCOURS VOIX DES OUTRE-MER

Communiqué de presse

*Une idée de détection, formation et promotion  
par Fabrice di Falco, Julien Leleu et l'association  
Les Contres Courants*

### **Finale Guyane Voix des Outre-mer 6<sup>ème</sup> édition**

*Le 25 novembre 2023, à 19h, Salle de l'ENCRE EPCC Les Trois Fleuves  
Détecer, former, promouvoir et professionnaliser nos talents des Outre-mer*

*Finale entrée libre, la finale sera également diffusée en direct sur facebook et youtube*

**Le 25 novembre 2023 finale Guyane de cette 6<sup>ème</sup> édition, à 19h à la salle de l'ENCRE de Cayenne pour découvrir les talents Voix des Outre-mer lyrique, musique traditionnelle et variété de cette sélection avec le soutien de la DAC Guyane, collectivité de Guyane, du ministère des Outre-mer et en partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de Guyane et de l'EPCC Les Trois Fleuves**

L'Association les Contres-courants  
PRÉSENTE

6<sup>ème</sup> Concours  
**VOIX DES  
OUTRE-MER**  
GUYANE

**LE 25 NOVEMBRE 2023** — 19H  
Salle de l'ENCRE - Les trois fleuves

**RÉSERVATIONS SUR**  
[www.voixdesoutremer.com](http://www.voixdesoutremer.com)

MINISTÈRE DES OUTRE-MER  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE  
COMMISSION  
GUYANE  
LES TROIS FLEUVES



Après 3 mois d'inscriptions pour les candidats des outre-mer il est temps de laisser place à **la préparation, la formation gratuite et la réalisation** des finales territoires Voix des Outre-mer.

Cette année nous sommes heureux de voir le nombre d'inscriptions en augmentation avec un total de **1028 inscriptions validées au concours** avec un engagement renouvelé dans chacun des territoires.

Les candidats de Guyane sont formés avec les équipes du conservatoire de Guyane et l'ancienne lauréate **Véronika Nugent**, des masterclass avec **Fabrice di Falco** seront également délivrées du 21 au 24 novembre.

L'association Les Contres Courants organise la 6ème édition du concours Voix des Outre-mer pour donner et poursuivre une vraie visibilité aux talents ultramarins chanteurs (autodidactes, en formation et professionnels) sur la scène nationale et internationale. Désireux d'établir une passerelle entre les territoires pour lutter contre les discriminations dans le milieu de la musique et notamment de l'opéra, le concours est aussi un vecteur d'intégration sociale par la culture en proposant un accès libre et gratuit à la formation musicale à des populations à faibles revenus.

Le concours s'inscrit dans une dynamique d'accès à la culture pour tous. L'objectif est de permettre une ouverture de l'accès à la culture et de la pratique artistique au plus grand nombre par ce programme de transmission culturelle pour les territoires d'outre-mer encore très éloignés.

Ce concours est ouvert aux talents ultramarins des neuf territoires d'Outre-mer et aux ultramarins de l'Hexagone qui aiment la musique sous toutes ses formes (jazz, zouk, rock, soul etc) et qui possèdent ou non une formation. Il n'impose pas de limite d'âge et est entièrement gratuit. Il a pour première vocation de préparer les candidats dans une voie de professionnalisation.

**Promouvoir l'excellence artistique** : Le concours s'engage à fournir une formation de haute qualité dispensée par des professionnels de renommée internationale, afin de favoriser l'excellence artistique chez les participants.

**Cultiver la diversité musicale** : Le concours mettra en valeur la richesse des traditions musicales locales tout en favorisant la découverte et la pratique du répertoire lyrique, contribuant ainsi à la diversité musicale et culturelle.

**Fournir une formation complète** : Le concours offrira une formation complète qui englobe la technique vocale, la diction, l'interprétation, la scène, afin de préparer les participants à chacune des étapes du concours.

**Favoriser la professionnalisation** : Le concours s'efforcera de créer des partenariats avec des institutions et des professionnels du secteur lyrique, offrant ainsi des opportunités de réseautage, de mentorat et de professionnalisation aux participants.

**Encourager la performance** : Le concours organisera régulièrement des concerts, des récitals et des productions d'opéra pour offrir aux participants des opportunités de se produire sur scène, de développer leurs compétences de performance et d'acquérir de l'expérience pratique.

**Contribuer au développement culturel local** : Le concours collaborera avec les autorités locales, les institutions culturelles et les artistes locaux pour contribuer au développement du secteur lyrique et d'opéra dans les Outre-mer.

En résumé une année avec les Voix des Outre-mer ce sont :

- 1227 heures de cours de pratique vocale et masterclass délivrées gratuitement
- 14 professeurs de chants et pianistes
- 10 finales territoriales avec un total de 50 membres du jury
- Des bourses d'accompagnement délivrées par nos partenaires (dont du Pôle Outre-mer de France Télévisions)
- 2 714 spectateurs en physique pour les finales
- Plus de 1 million de spectateurs télé, numériques et radiophoniques
- 1 création d'opéra lyrique
- 7 concerts Voix des Outre-mer dont 3 dans des maisons d'opéra française



La 6ème édition du « Concours Voix des Outre-mer » bénéficie du soutien de nos partenaires

*Sous le haut patronage de  
Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République*

*Sous le parrainage du  
Ministère des Outre-mer  
Ministère de la Culture  
Conseil régional d'Ile-de-France*

PARTENAIRES Publics : Ministère chargé des outre-mer – Ministère de la Culture – Région Ile-de-France – Délégation Interministérielle Français Outre-mer – Comité Martiniquais du Tourisme – Office Culturel Départemental de Mayotte – Département de Mayotte – Collectivité Territoriale de la Martinique – la région Guadeloupe – Collectivité Territoriale de Guyane – MAC de Polynésie Française – DAC Guyane – DAC Réunion – DAC Guadeloupe – DAC Martinique – MAC Saint-Pierre et Miquelon – DAC Mayotte – Préfet de Wallis et Futuna – MAC de Nouvelle Calédonie.

PARTENAIRES Privés : Fondation Orange

DIFFUSEURS : France Télévisions et le réseau des 1ères participent au rayonnement et à la promotion des Voix des Outre-mer comme partenaires et diffuseurs des Voix des Outre-mer / France Musique diffuseur de la finale nationale.

PARTENAIRE VOYAGE : Corsair donne des ailes au concours Voix des Outre-mer, AirCalin, Air Tahiti Nui.

SOUTIENS : Pôle Outre-mer de France Télévisions – Opéra national de Paris – Ville de Saint-Pierre – Conservatoire de la Réunion – Conservatoire artistique de la Polynésie française Te Fare Upa Rau – Conservatoire de musique et de Danse de Nouvelle Calédonie – Maison de la culture Polynésie – EPCC Les Trois Fleuves – Conservatoire de Guyane – Axe Sud – Crescendo Films – Hôtel intercontinental Tahiti Resort – Hôtel la Batelière – La Mairie de Paris – Rectorat de l'Académie Antilles Guyane - Outremers360 – Opéra Magazine – Génération Opéra – Opéra for peace – France Antilles – Classique cool – Music et Opera – Espace FM – Musique en Polynésie.

## **CONTACT PRESSE OU DEMANDE D'INTERVIEW**

Julien Leleu 06 40 11 57 69

Contact mail: [Presse@voixdesoutremer.com](mailto:Presse@voixdesoutremer.com)